# L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP

FIDÉLITÉ PRÉSENTE

GUILLAUME CANET
CATHERINE DENEUVE
ADÈLE HAENEL

SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE CANNES

# L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP

UN FILM DE
ANDRÉ TÉCHINÉ

**SORTIE LE 16 JUILLET 2014**

Durée : 1h56

PRESSE
ANDRÉ-PAUL RICCI et TONY ARNOUX
6, place de la Madeleine – 75008 Paris
Tél. : 01 49 53 04 20
apricci@wanadoo.fr

DISTRIBUTION
MARS FILMS
66, rue de Miromesnil – 75008 Paris
Tél. : 01 56 43 67 20
contact@marsdistribution.com

# SYNOPSIS

1976. Après l'échec de son mariage, Agnès Le Roux rentre d'Afrique et retrouve sa mère, Renée, propriétaire du casino Le Palais de la Méditerranée à Nice. La jeune femme tombe amoureuse de l'homme de confiance de Renée, Maurice Agnelet, un avocat de dix ans son aîné. Maurice a d'autres liaisons. Agnès l'aime à la folie. Actionnaire du Palais de la Méditerranée, Agnès veut vendre sa part de l'héritage familial pour voler de ses propres ailes. Une partie truquée siphonne les caisses de la salle de jeux. On menace Renée. Derrière ces manœuvres guerrières plane l'ombre de la mafia et de Fratoni le patron du casino concurrent qui veut prendre le contrôle du Palais de la Méditerranée. Tombé en disgrâce auprès de Renée, Maurice met en relation Agnès avec Fratoni qui lui offre trois millions de francs pour qu'elle vote contre sa mère. Agnès accepte le marché. Renée perd le contrôle du casino. Agnès supporte mal sa propre trahison. Maurice s'éloigne. Après une tentative de suicide, la jeune femme disparaît à la Toussaint 1977. On ne retrouvera jamais son corps. Trente ans après, Maurice Agnelet demeure l'éternel suspect de ce crime sans preuve ni cadavre. Convaincue de sa culpabilité, Renée se bat pour qu'il soit condamné…

# ENTRETIEN
## ANDRÉ TÉCHINÉ

**Parlez-nous de la genèse de votre film.**
À l'origine, il s'agissait d'une libre adaptation des mémoires de Renée Le Roux, écrites par son fils Jean-Charles, *Une Femme face à la Mafia* (Albin Michel), avec dès le début l'idée que Catherine Deneuve interprèterait le rôle. Le livre raconte, du point de vue d'une de ses protagonistes, la « guerre des casinos » sur la Côte d'Azur dans les années 70-80 et la prise de contrôle du casino qui appartenait à Madame Le Roux, le Palais de la Méditerranée, par Jean-Dominique Fratoni, avec le soutien de Jacques Médecin alors maire de Nice.

**Qu'est-ce qui vous a particulièrement intéressé ?**
Je me suis concentré sur Renée Le Roux, sa fille Agnès et Maurice Agnelet. La mère femme à poigne, l'insoumission de la fille, le désir de reconnaissance sociale d'Agnelet. C'est peut-être plus que tout Agnès qui m'a intéressé. J'ai voulu faire son portrait. J'ai donné mon accord définitif après avoir lu les lettres qu'elle écrivait à Agnelet, parce que contre toute attente j'y ai retrouvé des échos troublants avec un personnage que j'ai longtemps rêvé de porter à l'écran, Julie de Lespinasse. Il y a des ressemblances étonnantes entre la correspondance amoureuse, passionnée, de la femme de lettres du 18e siècle et ce qu'écrit l'héritière du Palais de la Méditerranée. Exemple : *« Je vous aime comme il faut aimer, avec excès, avec folie, transport et désespoir. »*

**Vous avez donc déplacé le récit de la guerre des casinos vers l'histoire d'un affrontement à la fois psychologique et mythologique.**
C'est un film de guerre. Mais il reste à hauteur humaine. Je ne voulais pas du tout éliminer les aspects matériels qui actionnent les ressorts de l'intrigue. Je voulais montrer le processus de prise de pouvoir, les méthodes utilisées pour couler un casino, le fonctionnement de l'entreprise dans ce contexte particulier avec sa part de brutalité et de servilité. Il fallait accompagner sans ellipse toutes les étapes factuelles, jusqu'à la chute, jusqu'à la défaite. Cet aspect guerrier, puisé dans la réalité, structure le récit.

**Comment avez-vous écrit le scénario ?**
Je l'ai écrit dans un premier temps avec Jean-Charles Le Roux qui possédait tous les éléments du dossier. Nous avons établi un séquencier, une chronologie des faits, une structure. Jean-Charles Le Roux est engagé aux côtés de sa mère dans son combat pour faire condamner Agnelet, il est persuadé qu'il a tué Agnès, j'ai donc été très clair avec lui dès le début : je ne ferai pas un film à charge contre Agnelet. C'est forcément resté au cours du travail un point sensible. Ensuite j'ai travaillé avec le cinéaste Cédric Anger sur une deuxième version plus ancrée dans la chair des scènes.

**Avez-vous été amené à modifier les faits pour renforcer la puissance dramatique du film ?**
Nous avons épuré l'intrigue, notamment en supprimant les personnages du frère et des sœurs d'Agnès ainsi que les deux frères du fils Agnelet (pas assez d'espace pour les traiter) afin de renforcer le caractère central du triangle principal. Pour le déroulement des faits, nous nous sommes autorisé une seule modification dans la chronologie : la fermeture du casino et son occupation par le personnel ont lieu plus tard dans la réalité. Dramatiquement, il me semblait important de raconter la « chute » du Palais de la Méditerranée dans la même temporalité que la disparition d'Agnès.

**Vous deviez également décider jusqu'où raconter l'histoire, au-delà de la disparition d'Agnès Le Roux en novembre 1977.**
Pendant longtemps, mon idée était de ne pas montrer les procès. J'ai un mauvais souvenirs d'enfance lié aux films dans les tribunaux, la première fois que je me suis ennuyé au cinéma c'était en regardant *Justice est faite* de Cayatte – mais il y a de très bons films de procès aussi, surtout américains… En tout cas, il était impossible de faire abstraction de cette dimension judiciaire. Le comportement de Renée Le Roux acharnée à faire condamner Maurice Agnelet est une donnée essentielle. Pour elle c'est sacré. Et puis la justice et ses décisions contradictoires constituent le dénouement officiel de l'affaire.

**La justice, c'est-à-dire aussi le fait de décider une fois pour toutes ce qui est vrai et ce qui est faux.**
Oui, alors que dans ce cas en particulier, on ne sait pas. Il n'y a pas de corps, pas de scènes du crime, pas d'élément incontestable. Beaucoup des preuves qui ont été utilisées dans les plaidoiries sont sujettes à caution, sinon réversibles. Par exemple les avocats ont dit que le fait qu'Agnelet n'ait pas laissé de message sur le répondeur d'Agnès pour s'inquiéter de son sort après sa disparition prouve sa culpabilité. Mais on peut facilement retourner l'argument : un assassin se serait peut-être empressé de laisser des messages pour se couvrir… Il y a beaucoup de choses fragiles comme ça…

**Vous n'avez pas envisagé de changer les noms, de déplacer l'histoire du côté de la fiction ?**
Non, il était important de garder l'inscription réelle. C'est une manière de dire que la tragédie, cela advient dans le monde tel qu'il est. Et d'ailleurs Guillaume Canet a été en contact avec Agnelet, qui lui a raconté des dialogues qu'il avait eus avec Agnès, après la vente des actions, lorsque les journaux accusent la jeune femme d'avoir trahi sa mère et qu'elle est désespérée. Ce sont des mots que je n'aurais jamais pu inventer, mais que du coup j'ai mis dans la bouche du personnage. Il aurait été absurde de changer le nom, de ne pas ancrer ce récit incroyable dans ce qui est sa véritable trame.

**Votre film *La Fille du RER* était lui aussi né d'un fait divers célèbre. Y a-t-il des similitudes entre les deux processus de création ?**
Le point commun tient à l'utilisation d'événements extrêmes, qui se sont produits dans la réalité. Le baroque dans la vie. Mais ensuite les histoires et les thèmes sont différents. *La Fille du RER* portait surtout sur le mensonge comme refuge d'une détresse, *L'Homme qu'on aimait trop* concerne les rapports de domination dans un trio…

**Vous avez mis de côté la dimension plus directement politique de *Une femme face à la Mafia,* avec notamment Jacques Médecin en figure centrale.**
Tout est mentionné dans le film, je n'ai rien esquivé y compris sur ce terrain, mais le cœur du film c'est la disparition d'Agnès Le Roux. Nous n'avons aucune preuve à ce jour que cette disparition soit liée à la Mafia. Et c'est sûr qu'il y a de la politique dans le film, mais pas à un niveau de politique politicienne locale. C'est la classe sociale que je montre dans sa violence, dans sa logique de guerre, de calcul et de prédation qui devient l'approche politique de cette affaire de parts d'héritage. Le film montre la manière dont les individus pris dans cet espace en sont tous affectés.

**L'argent, et l'appétit de pouvoir sont clairement au centre de l'affaire, mais il y a quelque chose de plus, du côté de l'inconscient, de la pulsion, par exemple lorsqu'Agnès se lance dans une danse africaine qui devient une sorte de transe.**
Ce moment met en évidence son insoumission. Son corps s'exprime ici plus librement que dans le carcan rigide de la danse classique liée à son éducation. C'est une affirmation d'autonomie et une évasion, un point de fuite. Ça dégage.

**Comment avez-vous conçu l'univers visuel du film ?**
Pour les scènes dans le casino, je voulais un univers très européen, un anti-Las Vegas. Le contraire du décor – admirablement filmé – du *Casino* de Scorsese. Avec Olivier Radot on a pensé à Klimt, à la femme joyau, à l'orientalisme. Pour les tenues de Deneuve avec Pascaline Chavanne on s'est inspirés de *La Baie des Anges* de Demy et de *Shanghai Gesture* de Sternberg. De même que les décors et les costumes sont des artifices, la lumière joue ici comme un masque. Ce pourrait être la lumière d'une comédie sophistiquée sur la Côte d'Azur. L'esthétique luxueuse cache la violence de ce monde. C'est un cache-misère. Derrière ce masque c'est la tragédie. Je voulais aller à contre-courant du sentiment d'asphyxie d'une histoire aussi noire. Je voulais faire, malgré la fatalité de cette histoire vraie, un film lumineux, un film diurne où il n'y a pratiquement pas de scènes de nuit. Je voulais accentuer l'éclat des couleurs et la mobilité des cadrages. J'ai envisagé des ouvertures vers la mer et des envols dans les montagnes.

**Une grande part de la complexité et de la séduction du film repose sur le personnage d'Agnès Le Roux. Comment avez-vous choisi son interprète ?**
J'avais remarqué depuis longtemps *(Naissance des pieuvres)* Adèle Haenel, je savais qu'elle était une jeune actrice belle et puissante. Je l'avais vue jouer des filles de milieu populaire et ça me plaisait de lui proposer le rôle

d'une riche héritière fille de Deneuve. Elle a une élégance folle. Et elle sait rester rude. Elle a le physique athlétique d'Agnès Le Roux avec un mélange de vitalité et de folie, un instinct du présent : c'est cash, c'est cru, un bloc d'enfance. Agnès Le Roux c'est le contraire d'une victime désignée : elle est active, sportive, elle veut travailler et ouvre une boutique. Ce n'est pas une petite chose fragile et on ne peut pas l'enfermer dans l'image d'une enfant gâtée. Et elle a quelque chose de très solaire, qui ressort encore mieux me semble-t-il avec ses cheveux teints en brun.

***L'Homme qu'on aimait trop* est votre septième film avec Catherine Deneuve. En quoi ce rôle-ci est-il particulier ?**

C'est la première fois dans un de mes films que je la place à ce point sous le signe de la mascarade et de la sophistication. Nous nous en sommes donné à cœur joie sur les toilettes spectaculaires toujours différentes *(never twice).* Mme Le Roux, qui est un ancien mannequin de chez Balenciaga, était en effet en représentation permanente au Palais de la Méditerranée avant que sous l'influence d'Agnelet elle en prenne la direction. Ce déguisement est un rite social. Renée est un monstre sacré qui surveille son royaume. Mais en même temps Renée Le Roux est certainement le personnage le plus solide de tous ceux que Catherine Deneuve a joué dans un de mes films. Ce personnage à la fois dominateur et acharné, impitoyable, est aux antipodes de l'instabilité qui était notre registre de prédilection (capter l'insaisissable). Le seul précédent auquel j'ai pensé, parmi tous ses rôles ailleurs, est celui de *Tristana* dans la dernière partie du film de Buñuel, lorsqu'elle devient une femme âgée d'une terrible dureté. Dans *L'Homme qu'on aimait trop,* elle va jusqu'au bout. Elle est d'une détermination aveugle : elle réclame la tête d'Agnelet. Malgré le poids de l'âge, elle est invincible comme un roc.

**Et Guillaume Canet ?**

D'abord j'avais envie de travailler avec lui depuis très longtemps. Pour Agnelet, il fallait un acteur sexy, avec un côté « gendre idéal ». Il fallait traverser cette apparence et aller voir ce qui se passait derrière ce masque. J'avais surtout vu Guillaume Canet dans des personnages positifs, mais je savais qu'il pouvait troubler, faire naître une opacité inquiétante, un peu à la Cary Grant dans *Soupçons* (qu'est-ce qu'il a dans la tête celui-là ?), c'est ce qui m'a intéressé pour le personnage d'Agnelet, un homme qui se protège de ses propres émotions, et qui a ce côté fermé, tout en étant charmant, et charmeur. Guillaume a réussi à faire coexister ces facettes. Il n'a pas eu peur d'être servile avec Renée Le Roux et Fratoni. Il n'a pas eu peur de se montrer sadique et odieux avec Agnès. Il a assumé la lâcheté et la méchanceté du personnage. Il n'a jamais cherché l'apitoiement ou l'attendrissement. Agnelet est un metteur en scène : il fait jouer les gens, il manipule, il enregistre. Mais il lui arrive de se prendre les pieds dans les ficelles qu'il a tissées et de tomber dans le piège de ses propres mensonges. Il est son pire ennemi. C'est sa dimension tragique. Au dernier procès c'est son propre fils (son soutien) qui l'a accusé. Derrière son sourire de Don Juan on songe à Pascal : *« Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes. »*

# FILMOGRAPHIE
## ANDRÉ TÉCHINÉ

**2014** L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP
**2011** IMPARDONNABLES
**2009** LA FILLE DU RER
**2007** LES TÉMOINS
**2004** LES TEMPS QUI CHANGENT
**2003** LES ÉGARÉS
**2001** LOIN
**1998** ALICE ET MARTIN
**1996** LES VOLEURS
**1994** LES ROSEAUX SAUVAGES
**1993** MA SAISON PRÉFÉRÉE
**1991** J'EMBRASSE PAS
**1987** LES INNOCENTS
**1986** LE LIEU DU CRIME
**1985** RENDEZ-VOUS
**1981** HÔTEL DES AMÉRIQUES
**1979** LES SŒURS BRONTË
**1976** BAROCCO
**1974** SOUVENIRS D'EN FRANCE
**1969** PAULINA S'EN VA

# FILMOGRAPHIE
## GUILLAUME CANET

### ACTEUR

**2014** L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP de André Téchiné
LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE CŒUR de Cédric Anger
**2013** EN SOLITAIRE de Christophe Offenstein
**2012** JAPPELOUP de Christian Duguay
**2011** UNE VIE MEILLEURE de Cédric Kahn
LES INFIDÈLES de Alexandre Courtès
LA NOUVELLE GUERRE DES BOUTONS de Christophe Barratier
**2009** LE DERNIER VOL de Karim Dridi
**2008** LAST NIGHT de Massy Tadjedin
L'AFFAIRE FAREWELL de Christian Carion
**2007** ESPION(S) de Nicolas Saada
LES LIENS DU SANG de Jacques Maillot
**2006** LA CLEF de Guillaume Nicloux
DARLING de Christine Carrière
ENSEMBLE C'EST TOUT de Claude Berri
NE LE DIS À PERSONNE de Guillaume Canet
**2005** UN TICKET POUR L'ESPACE de Eric Lartigau
**2004** NARCO de Tristan Aurouet & Gilles Lellouche
L'ENFER de Danis Tanovic
JOYEUX NOËL de Christian Carion
**2003** JEUX D'ENFANTS de Yann Samuell
**2002** MON IDOLE de Guillaume Canet
**2001** LE FRÈRE DU GUERRIER de Pierre Jolivet
VIDOCQ de Pitof
MILLE MILLIÈME, FANTAISIE IMMOBILIÈRE de Rémi Waterhouse
**2000** THE DAY THE PONIES COME BACK de Jerry Schatzberg
LES MORSURES DE L'AUBE de Antoine de Caunes
LA FIDÉLITÉ de Andrzej Zulawski
**1999** LA PLAGE de Danny Boyle
JE RÈGLE MON PAS SUR LE PAS DE MON PÈRE de Rémi Waterhouse
**1998** EN PLEIN CŒUR de Pierre Jolivet
CEUX QUI M'AIMENT PRENDRONT LE TRAIN de Patrice Chéreau
**1997** BARRACUDA de Philippe Haïm
**1996** MADAME VERDOUX de Jean-Luc Raynaud
**1994** FILS UNIQUE de Philippe Landouls

### RÉALISATEUR

**2013** BLOOD TIES
**2009** LES PETITS MOUCHOIRS
**2005** NE LE DIS À PERSONNE
*César du Meilleur Réalisateur*
**2002** MON IDOLE
**2000** AVALANCHE (court métrage)
*Co-réalisation Jean-Christophe Pagnac*
*Réalisé dans le cadre du CRISPS / Lutte contre la drogue*
**1999** J'PEUX PAS DORMIR (court métrage)
**1998** JE T'AIM (court métrage)
**1995** SANS REGRET (court métrage)

# FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE
## CATHERINE DENEUVE

**2014** L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP de André Téchiné
TROIS CŒURS de Benoît Jacquot
DANS LA COUR de Pierre Salvadori
**2013** ELLE S'EN VA de Emmanuelle Bercot
**2012** ASTÉRIX ET OBÉLIX : AU SERVICE DE SA MAJESTÉ de Laurent Tirard
LES LIGNES DE WELLINGTON de Valeria Sarmiento
**2011** LES BIEN-AIMÉS de Christophe Honoré
**2010** L'AMOUR FOU de Pierre Thoretton
LES YEUX DE SA MÈRE de Thierry Klifa
L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE de Eric Lartigau
POTICHE de François Ozon
**2009** BANCS PUBLICS (VERSAILLES RIVE DROITE) de Bruno Podalydès
**2008** LA FILLE DU RER de André Téchiné
**2007** UN CONTE DE NOËL de Arnaud Desplechin
**2006** APRÈS LUI de Gaël Morel
LE HÉROS DE LA FAMILLE de Thierry Klifa
**2005** PALAIS ROYAL ! de Valérie Lemercier
**2004** LES TEMPS QUI CHANGENT de André Téchiné
ROIS ET REINES de Arnaud Desplechin
**2001** AU PLUS PRÈS DU PARADIS de Tonie Marshall
HUIT FEMMES de François Ozon
**1999** DANCER IN THE DARK de Lars Von Trier
EST-OUEST de Régis Wargnier
BELLE-MAMAN de Gabriel Aghion
LE VENT DE LA NUIT de Philippe Garrel
**1998** POLA X de Léos Carax
PLACE VENDÔME de Nicole Garcia
**1996** GÉNÉALOGIES D'UN CRIME de Raul Ruiz
**1995** LES VOLEURS de André Téchiné
**1994** LE COUVENT de Manoel de Oliveira
**1992** MA SAISON PRÉFÉRÉE de André Téchiné
**1991** INDOCHINE de Régis Wargnier
*César de la Meilleur Actrice*
**1988** DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE de François Dupeyron
**1987** AGENT TROUBLE de Jean-Pierre Mocky
**1986** LE LIEU DU CRIME de André Téchiné
**1984** PAROLES ET MUSIQUES de Elie Chouraqui
**1983** FORT SAGANNE de Alain Corneau
LE BON PLAISIR de Francis Girod
**1982** LES PRÉDATEURS de Tony Scott
L'AFRICAIN de Philippe de Broca
**1981** LE CHOC de Robin Davis
LE CHOIX DES ARMES de Alain Corneau
HÔTEL DES AMÉRIQUES de André Téchiné
**1980** JE VOUS AIME de Claude Berri
LE DERNIER MÉTRO de François Truffaut
*César de la Meilleur Actrice*
**1979** COURAGE FUYONS de Yves Robert
**1977** L'ARGENT DES AUTRES de Christian de Challonge
**1976** SI C'ÉTAIT À REFAIRE de Claude Lelouch
ÂMES PERDUES de Dino Risi
**1975** LE SAUVAGE de Jean-Paul Rappeneau
**1972** UN FLIC de Jean-Pierre Melville
**1971** LIZA de Marco Ferreri
ÇA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES de Nadine Trintignant
**1970** PEAU D'ÂNE de Jacques Demy
**1969** TRISTANA de Luis Buñuel
LA SIRÈNE DU MISSISSIPI de François Truffaut
**1968** LA CHAMADE de Alain Cavalier
**1967** BENJAMIN de Michel Deville
BELLE DE JOUR de Luis Buñuel
**1966** LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT de Jacques Demy
**1965** LA VIE DE CHÂTEAU de Jean-Paul Rappeneau
RÉPULSION de Roman Polanski
**1963** LES PARAPLUIES DE CHERBOURG de Jacques Demy

# FILMOGRAPHIE
## ADÈLE HAENEL

**2014** L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP de André Téchiné
**2013** SUZANNE de Katell Quillévéré
*César du Meilleur Second Rôle Féminin*
**2011** TROIS MONDES de Catherine Corsini
ALYAH de Elie Wajeman
APRÈS LE SUD de Jean-Jacques Jauffret
**2010** L'APOLLONIDE – SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE de Bertrand Bonello
EN VILLE de Valérie Mréjen et Bertrand Schefer
**2007** NAISSANCE DES PIEUVRES de Céline Sciamma
**2002** LES DIABLES de Christophe Ruggia

# LISTE ARTISTIQUE

| | |
|---|---|
| **GUILLAUME CANET** | MAURICE AGNELET |
| **CATHERINE DENEUVE** | RENÉE LE ROUX |
| **ADÈLE HAENEL** | AGNÈS LE ROUX |
| **JEAN CORSO** | FRATONI |
| **JUDITH CHEMLA** | FRANÇOISE |
| **MAURO CONTE** | MARIO |

# LISTE TECHNIQUE

| | |
|---|---|
| **RÉALISATION** | ANDRÉ TÉCHINÉ |
| **SCÉNARIO ET DIALOGUES** | ANDRÉ TÉCHINÉ, JEAN-CHARLES LE ROUX et CÉDRIC ANGER |
| **D'APRÈS** | « UNE FEMME FACE À LA MAFIA » de RENÉE LE ROUX et JEAN-CHARLES LE ROUX, aux ÉDITIONS ALBIN MICHEL |
| **IMAGE** | JULIEN HIRSCH – A.F.C |
| **MONTAGE** | HERVÉ DE LUZE |
| **SON** | BRIGITTE TAILLANDIER<br>FRANCIS WARGNIER<br>BORIS CHAPELLE<br>DAMIEN LAZZERINI<br>CYRIL HOLTZ |
| **MUSIQUE ORIGINALE** | BENJAMIN BIOLAY |
| **DÉCORS** | OLIVIER RADOT |
| **COSTUMES** | PASCALINE CHAVANNE |
| **ASSISTANT RÉALISATEUR** | MICHEL NASRI |
| **SCRIPTE** | CLAUDINE TAULÈRE |
| **RÉGIE** | CAROLINE RUELLE<br>MANUEL RECOLIN |
| **DIRECTRICE DE POSTPRODUCTION** | SUSANA ANTUNES |
| **DIRECTEUR DE PRODUCTION** | BRUNO BERNARD |
| **PRODUCTRICE EXÉCUTIVE** | CHRISTINE DE JEKEL |
| **PRODUIT PAR** | OLIVIER DELBOSC<br>MARC MISSONNIER |
| **EN CO-PRODUCTION AVEC** | MARS FILMS<br>CANEO FILMS |
| **EN ASSOCIATION AVEC** | LA BANQUE POSTALE IMAGE 7<br>MANON 4<br>CINÉMAGE 8<br>SOFITVCINÉ |
| **AVEC LA PARTICIPATION DE** | OCS |
| **AVEC LA PARTICIPATION DU** | CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE |
| **AVEC LE SOUTIEN DE** | LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR |
| **ET DE** | LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE |
| **EN PARTENARIAT AVEC LE** | CNC |
| **VENTES INTERNATIONALES** | ELLE DRIVER |

mars
FILMS

© PHOTOS : LUC ROUX